

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 619 22 décembre 1981
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Gabrielle Antille
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Pierre Gilliland
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz
Pierre Lehmann
Gil Stauffer

UN POUR TOUS, TOUS POUR UN

Bonne année

Les rentiers AVS: un autre visage de la Suisse. Mais qu'il est difficile de le démasquer! Longtemps le mythe de la prospérité générale, à la fois terreau d'une bonne conscience replète et justification du «statu quo» érigé en système de vie, longtemps ce mythe-là a couvert toutes les voix discordantes. Et voici que des chiffres font lentement leur chemin (DP 611 à 614) et qu'apparaissent de plus en plus nettement les contours de toute une population qui ne participe que de loin à l'aisance.

Une population âgée et très âgée, importante et qui le sera toujours davantage, comme mise hors circuit.

Inégalités dans la vie professionnelle, encore amplifiées pendant la retraite. Cumul de difficultés et de peines. Rappelez-vous (DP 613): les rentiers les plus démunis, moins de 710 francs par mois, épargne presque nulle, trois quarts de femmes et plus de la moitié d'entre eux (elles) âgé(e)s de plus de 75 ans, beaucoup de veuf et de veuves, des personnes qui habitent fréquemment la campagne et qui sont souvent hospitalisées ou placées dans une institution (une sur cinq) pour des raisons qui tiennent à leur état de dépendance physique, mais vraisemblablement aussi à leur situation économique.

Les précisions de Pierre Gilliland (rapportées dans ces colonnes, en détails) suscitent ici et là des réactions de refus: on ne veut pas le savoir! Le mythe de la prospérité générale est tellement plus confortable.

On peut espérer pourtant que la brèche est faite, que l'élan est donné vers un débat renouvelé sur la

politique «sociale» helvétique, vers des «révisions» qui ne s'inscrivent pas seulement comme des chapitres de la pénible défense de l'acquis.

Aujourd'hui, il faut se souvenir que derrière ces statistiques qui tranchent avec les slogans de l'ordre établi, il y a des voix et des vies. Des femmes et des hommes à la retraite se sont reconnus dans les travaux de recherche publiés par Pierre Gilliland et ils le lui ont écrit.

«Je n'attends pas de réponse, vous me direz que c'est la loi, simplement pour vous citer un cas parmi tant d'autres.»

«(Je n'écris) pas pour me plaindre, pardon.»

«Je m'excuse de venir vous importuner.»

Toute une génération extraordinairement discrète; des personnes qui tiennent encore les prestations reçues comme des cadeaux (la première génération qui bénéficie de l'AVS): peut-on se plaindre qu'un «cadeau» est trop modeste...

Voici quelques échos de ces missives, telles qu'elles ont été écrites, réalités vécues, authentiques si elles n'ont pas le label «scientifique». Un autre visage de la Suisse.

«Après avoir travaillé dès l'âge de 15 ans et demi jusqu'à 61 ans dans la même maison, je n'ai amassé que l'AVS (moins de 1000 francs) et un petit capital, péniblement amassé, et maintenant dévalué, où je puise pour arrondir mes fins de mois (...). Mon logement de deux pièces dans une maison qui n'a que le strict confort me revient à l'heure actuelle à 515 francs par mois. Je le garde malgré tout, car c'est mon seul luxe (ni télévision, ni grands voyages, etc.).»

«Cadette d'une nombreuse famille, je n'ai pas appris de métier, devant m'occuper de mes parents

SUITE ET FIN AU VERSO

Bonne année

âgés, puis d'une sœur malade (...). Je suis née en 1893, j'ai cotisé dix ans à l'AVS pour commencer, sur les cinquante francs mensuels de mes petites dépenses; après la mort de ma sœur, j'ai travaillé un certain temps comme employée surnuméraire à l'usine X..., quelques heures par jour auprès de personnes malades. Tout cela ne m'a pas enrichie, et quand la rente est arrivée, c'était la transitoire.»

«Il y a un peu plus de trois ans que je suis pensionnaire du home X... et chaque année, il y a une augmentation de pension (...). A la fin de 1980, j'ai essayé de m'adresser à (un service social), souhaitant un bon conseil ou une petite aide, sans aucun résultat.»

«Ma mère (70 ans) a élevé dix enfants, son père était agriculteur et impotent les vingt dernières années de sa vie. Elle touche 660 francs. Ce montant ne lui suffirait pas s'il n'était complété grâce aux économies de tant d'années de travail et une forme de vie qui est demeurée paysanne (un jardin) et pauvre. Pourquoi, à son âge, doit-elle vivre dans cette même pauvreté?»

«Sans famille, je suis donc partie seule dans la vie. Me suis bien débrouillée. Ai vaillamment fait face à tout ce qui se trouve sur le chemin, sans m'appesantir sur mon sort, mais allant de l'avant avec courage et optimisme. J'ai même passé mon premier hiver à Zurich avec pour tout vêtement une robe d'été et une jaquette tricotée (...). Mes premiers salaires étaient de Fr. 15.—, 25.—, 75.—, et certes nourrie et logée, mais souvent comment!!! Il ne m'était donc guère possible de verser des cotisations élevées (...))»

«(...) Que peut être l'avenir avec Fr. 748.— par mois? Avec le coût des loyers, puis quand même l'assurance maladie et accidents, les impôts. Et pour peu qu'il y ait une nécessité d'aller chez le dentiste, ou qu'il arrive quoi que ce soit, ça donne à réfléchir. Démolir en vendant telle ou telle pièce de mon «chez moi», oh non! rien qu'à cette pensée, c'est un gros nuage gris qui passe dans mon esprit et dans mon cœur. Je me suis donné tant de peine. Comment faire face?»

«Je n'ai plus aucun parent vivant, et très isolée; les relations amicales sont très difficiles quand on est perpétuellement «fauchée». Je m'efforce de travailler... Mais trouver du travail actuellement...»

«Je me suis bien sûr donné de la peine à avoir quelques économies, mais s'il fallait très bientôt commencer à les grignoter, ça n'irait pas loin.»

«(...) Mon revenu mensuel AVS est de 572 francs et je n'ai pas droit à un complément tant que je n'aurai pas dépensé mon avoir bancaire (5340 francs), voilà la réponse que l'on m'a faite en étant 100% invalide par la sclérose en plaques, ceci par écrit... Mon loyer, 243 francs chauffage compris.» (Une femme de 81 ans.)

«(...) J'ai élevé deux enfants. J'ai travaillé dix-huit ans à domicile. J'ai payé des cotisations AVS. J'ai dû (ordre médical) divorcer (...). Tout cela pour arriver à la retraite et toucher Fr. 550.—. J'ai aussitôt demandé la rente complémentaire, que de questions on vous pose. Les femmes divorcées sont vraiment au ban de la société!»

«Je ne peux plus travailler. Mais comment vivre avec si peu? C'est beau de dire que la Suisse est belle, elle est riche. Que fait-on des vieux?»

POINT DE VUE

Neutron électron poil au menton

Je lis:

En Suisse, modèle à la fois de démocratie et d'efficacité de la défense civile, l'information des populations est franche et complète, incluant des scénarios d'agression très réalistes. Le résultat est que chaque citoyen, dans les montagnes aussi bien que dans les villes et les vallées, sait exactement ce qu'il doit faire en chaque circonstance et peut évaluer objectivement, sans panique, les risques exacts de chaque situation.

Au nombre des urgences figurent la mise en place d'un réseau d'alerte opérationnel couvrant toute l'étendue du territoire, porteur de «messages» clairement identifiables et déchiffrables par le public, et la formation d'un corps spécialisé dans l'organisation des secours. De tels services ne peuvent s'improviser en dernière minute, dans l'inévitable panique liée à la rapide escalades des périls (...) (page 93).¹

Si je comprends bien, ce brave général Close est venu quelques jours en Suisse, il a vu le Lion de Lucerne, le Cervin et le jet d'eau de Genève. Il a bu du bon lait, mangé du chocolat et des röstis. Dans l'avion qui le ramenait en sa Belgique natale, il a feuilleté les prospectus que lui avaient remis, entre la poire et le fromage, quelques responsables de la Protection civile.

Comme les prospectus étaient en allemand et que le général Close ne parle pas l'allemand, il s'est contenté de regarder les images.

Brave général Close... Un peu midinette, tout de même: un rien l'effraie, un rien le rassure.

* * *

Pierre Arnold m'étonnera toujours.

Ce Billy Graham de la foi dans l'entreprise, ce mystique de la productivité et du management ne pouvait, évidemment, que se liquéfier en éloges à la vue de l'industrie japonaise (pages 150 à 159).²

Son livre, certes, dans le registre de la vulgarisation, ne manque pas de vertus: textes clairs, illustrations plutôt bonnes.

Quelque chose, pourtant, m'agace: disons, un manque de hauteur — je signale, en passant, une erreur à la douzième ligne de la page 140: la réponse n'est pas 150 ans mais environ 4000 ans, à vue de nez.

Alors même que la bibliographie, un peu foutoir, est bien fournie, on cherche vainement dans le texte une citation, une référence à quelqu'un comme, disons, Valéry.

Le vol de M. Arnold est puissant. Mais il reste au ras des parkings.

Quel reproche fais-je, en somme, à M. Arnold? De n'être pas, pas assez fou. Et de prendre les supermarchés pour des cathédrales.

Gil Stauffer.

¹ Général Robert Close: «Encore un effort... et nous aurons définitivement perdu la troisième guerre mondiale». Ed. Belfond. Paris, 1981 (env. 30 fr.).

² Pierre Arnold: «Vivre l'électron». Ed. Ex Libris.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Logique et uniforme

Pour en revenir à mes généraux... Pas ceux de la semaine passée: les généraux «anti-nucléaires» que je citais dans DP 613. J'ai fini de traduire leurs déclarations et je suis consterné. A la lettre, je ne sais plus quoi penser.

Leurs thèses, je les résumerais en quelques points: — Contrairement à ce qu'on nous dit habituellement (encore récemment, dans le *Nouvel Observateur*; ou à Radio-Sottens, le colonel Henchoz que, pour ma part, je ne tiens pas pour un forcené), il y aurait actuellement *équilibre* entre les forces du Pacte de Varsovie et celles de l'OTAN (USA + Europe).

— C'est une illusion de croire possible un conflit

nucléaire localisé, avec recours uniquement à des armes «tactiques»: immanquablement, un tel conflit s'étendrait et dégènerait en un conflit généralisé, «stratégique».

— C'est une autre illusion de croire qu'il y a une parade possible contre les missiles nucléaires.

— Contrairement à l'opinion généralement admise en Europe et chez nous, le projet des USA d'établir en Europe 500 et quelques fusées nucléaires «Pershing» et autres ne vise pas du tout à rétablir un équilibre, qui aurait été détruit au profit de l'URSS, mais bien à s'assurer une supériorité *absolue* sur les Soviétiques, toute la partie européenne de l'URSS se trouvant alors à *cinq minutes* des missiles américains, alors que les missiles russes ont besoin d'une *demi-heure* pour atteindre les USA. Ce qui revient à dire que l'URSS serait, ou en tout cas se sentirait à la merci de leur adversaire.

— En conséquence, et toujours contrairement à l'opinion communément reçue chez nous, ce seraient les Américains et non les Russes qui menaceraient la paix mondiale.

— Enfin, dans l'hypothèse d'un conflit, l'Europe serait la première cible des missiles et la première victime — promise inéluctablement et quelle que soit l'issue de la guerre à l'anéantissement total.

Je vois trois hypothèses, et trois seulement:

— la moins consternante, malheureusement absolument invraisemblable: les textes que j'ai entre les mains sont des *faux*; invraisemblable, car ils ont paru entre autres dans des quotidiens allemands à grand tirage et les intéressés n'auraient pas manqué de protester;

— ce ne sont pas des faux, mais les auteurs sont «payés par Moscou» pour dire ce qu'ils disent; ou bien ils se trompent grossièrement, ont sombré dans le gâtisme, etc. — ce qui, vu leur personnalité, serait désolant: tous membres de leurs états-majors respectifs, la plupart du temps anciens membres de l'Etat-major de l'OTAN (je répète: le général da Costa Gomes, Portugal; les généraux

von Baudissin et Bastian, Allemagne, ce dernier commandant jusqu'en 1980 de la douzième division blindée de la Bundeswehr, 58 ans, mis à la retraite à la suite de ses critiques; l'amiral Sanguinetti, France; l'amiral Marshall, USA; le général von Meyenfeldt, Pays-Bas, etc.);

— ce ne sont pas des faux et ils ne se trompent pas.

— ce qui revient à dire que nous sommes complètement intoxiqués.

Je vous laisse le choix. A moins que vous ne voyiez une quatrième hypothèse?

J. C.

SOUVENIRS

Automne

Vigne-vierge
Vigne-fleur
Tu t'enroules
à ton tuteur
Mais tu te ris
de ses étreintes;
Vigne-vierge
vigne stérile
Tes guirlandes
sont puériles
Et tu rougis
sur le mur pâle
Comme une nonne
en bacchanale.
Vigne vierge
Vigne mystique
Sang qui goutte
sur le portique.

Claire-Lise Baier.

Politique de l'agenda (suite)

Politique de l'agenda, suite (cf. DP 617). Dans l'un des derniers numéros du «Cheminot» (49), Michel Béguelin, sous le titre «Le Conseil des Etats: pantin de l'ASTAG?» met à jour une manœuvre, parmi d'autres, de paralysie du travail parlementaire sous le signe commode de l'embouteillage des agendas.

En perspective, l'examen, en séance plénière du Conseil des Etats, du contrat d'entreprise des CFF, qui devrait entrer en vigueur dès le 1^{er} janvier 1982. Comme de juste, un examen précédé par les travaux d'une commission «ad hoc» qui doit éclairer la lanterne des sénateurs. Date extrême, pratiquement, pour engager la discussion au Conseil des Etats: la session de décembre. Séances en automne, donc, pour les commissaires.

Et ce scénario qui devient monnaie courante. Les opposants s'organisent pour paralyser la situation, histoire de gagner du temps, de faire valoir plus largement leurs arguments, et si possible de créer une situation d'urgence qui permettrait de geler les dispositions qui leur déplaisent. En l'occurrence, la très puissante ASTAG (Association des entrepreneurs de camions et cars, ainsi que des industriels et commerçants de la branche) se garde bien d'entrer en matière sur le fond du problème et de s'attaquer directement au contrat d'entreprise des CFF; elle se borne à «faire le nécessaire», comme l'explique dans le «Bund» Heini Fischer, le directeur de l'ASTAG soi-même, pour créer une pénurie de dates chez suffisamment de membres de la commission sénatoriale pour que celle-ci ne puisse pas se réunir en 1981. Le petit truc tout simple des agendas partisans; et en filigrane, des parlementaires à l'indépendance douteuse. Le débat du Conseil des Etats ne pourra pas avoir lieu avant mars... si tout va bien. D'ici là, on aura eu le temps de tirer d'autres ficelles.

SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

Intoxication patronale

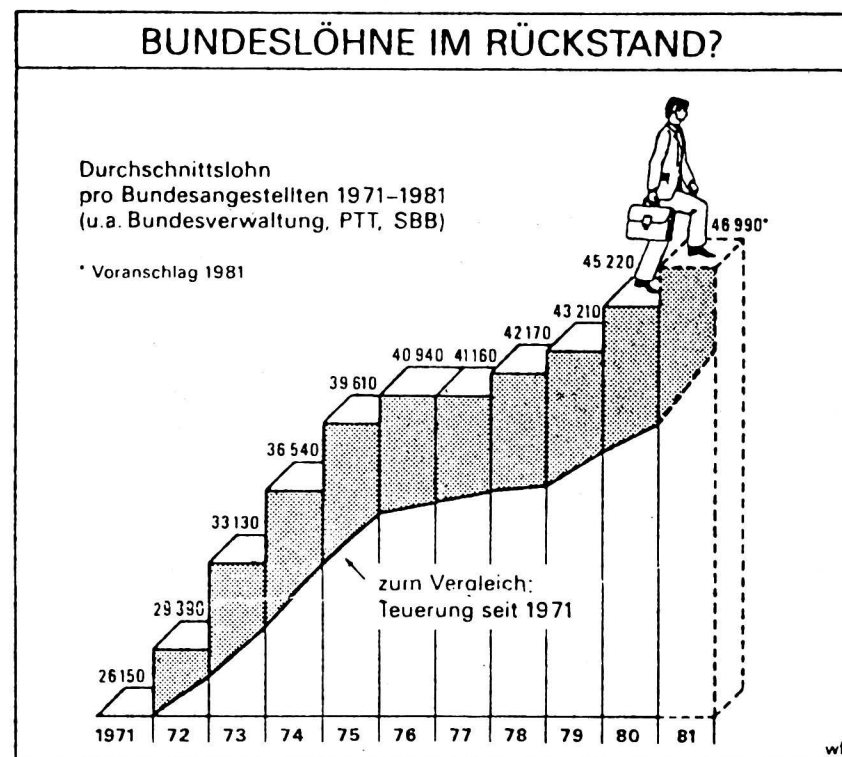
La Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes), porte-parole habituel des milieux patronaux, a illustré par un petit graphique l'évolution des salaires dans la fonction publique fédérale (Wirtschaftsförderung, N° 10).

En dix ans, semble-t-il, bonne ascension, cons-

**LA SDES:
LE FONCTIONNAIRE,
CE PELÉ, CE GALEUX...**

tante, pas himalayenne, mais tout de même vers des sommets de montagnes à vaches, comme on dit en langage de tourisme pédestre, de montagnes à vaches à lait de contribuables, comme on dit en langage de Société suisse pour le développement de l'économie suisse.

Voici donc, arrivé à la marche 1981, ce fonctionnaire non essoufflé parti en 1971 (graphique généreusement diffusé en Suisse allemande sous le titre «Salaires fédéraux en recul?»; la limite inférieure est celle du renchérissement depuis 1971 — pour 1981, des prévisions):



Un choc! Mais il est intéressant de reprendre les chiffres absolus. Nous avons calculé les données suivantes: les salaires nominaux moyens annuels,

le taux d'inflation sur la base 1971 = 100 et les salaires moyens de 1971 indexés. Voici ce que cela donne (pour 1981, toujours des prévisions):

Années Salaires nominaux moyens, annuels Indice des prix 1971 = 100 Salaires moyens de 1971 indexés

1971	26 150	100	—
1972	29 390	106.67	27 895
1973	33 130	115.99	30 332
1974	36 540	127.32	33 295
1975	39 610	135.90	35 539
1976	40 940	138.21	36 143
1977	41 160	139.97	36 602
1978	42 170	141.58	37 023
1979	43 210	146.63	38 344
1980	45 220	152.52	39 884
1981	46 990	163.65	42 794

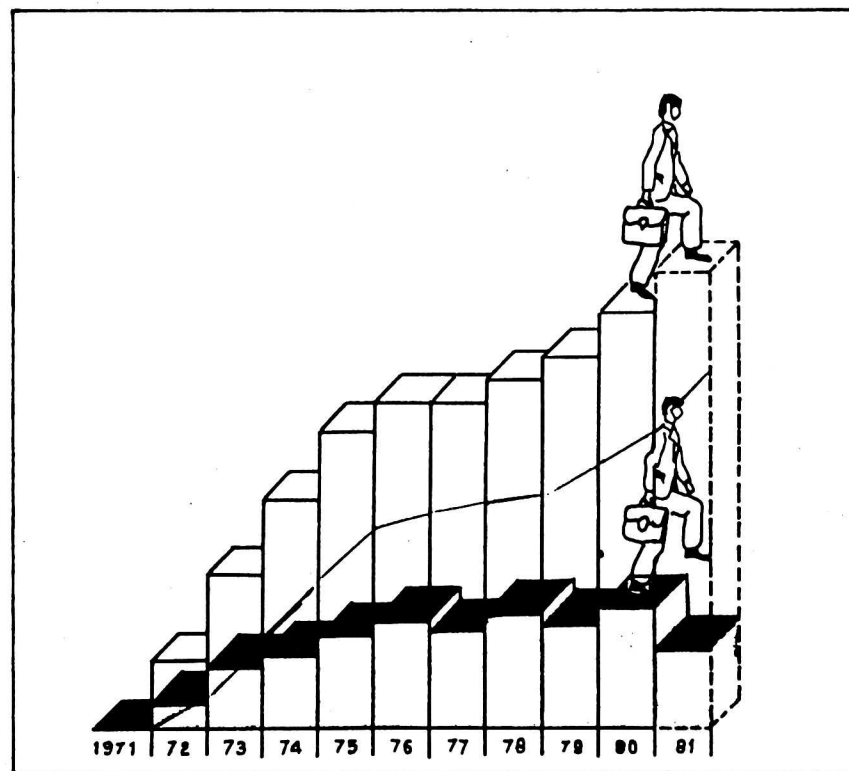
Et la différence entre salaires nominaux et réels évolue comme suit:

Année	Différence entre salaires nominaux et salaires indexés	
1971	—	
1972	1495	1303
1973	2798	447
1974	3245	826
1975	4071	726
1976	4797	—239
1977	4558	526
1978	5084	—218
1979	4866	470
1980	5336	—1140
1981	4196	

On remarquera sans peine que, depuis 1975, il n'y a aucune progression. Et même depuis 1973, si on ne tient pas compte de l'indexation de l'augmentation de 1972.

Il ne reste plus qu'à représenter l'évolution des salaires réels par un graphique. Ce n'est plus de la montagne, mais de la marche en plaine:

LES SALAIRES RÉELS: LA PLAINE...



SOCIÉTÉ

Une mauvaise question

Très bon sujet: Mario Cortesi vient de tourner un film sur Denise Biellmann, championne du monde 1981 de patinage, lauréate du mérite sportif 1981, présentatrice publicitaire, vedette d'un show sur glace et nous en passons.

Diffusion du film à la TV suisse alémanique et immédiatement des remous à n'en plus finir: répondant à une question précise, Denise dit qu'elle ne croit pas en Dieu. Cris d'effroi des bon-

nes âmes, interventions de pasteurs, téléphones et lettres aux parents de la patineuse. Et pour couronner le tout, campagne monstre dans «Blick», plus fort tirage des quotidiens helvétiques, toujours à l'affût de titres qui pourraient faire sonner le tiroir-caisse.

Au total, grand déballage de l'intolérance helvétique. A suivre cette querelle faite à une jeune fille dressée depuis son enfance à devenir une championne, idole des foules grâce au petit écran, on se dit qu'il est encore préférable, dans notre pays, d'avoir tous les «défauts»: pacifiste, gauchiste, déviant de tout poil, plutôt que d'abandonner le credo déiste.

Pouvoir et société

Pendant toute l'année, Pierre Lehman nous a guidé sur les chemins de l'autonomie (énergétique, entre autres). Aujourd'hui, en forme de bilan, il noue la gerbe. Prolongements politiques d'un engagement et d'une manière de vivre. (Réd.)

La très large majorité des sociétés humaines d'aujourd'hui ont une structure de pouvoir: un nombre restreint de citoyens prend des décisions, qui sont ensuite imposées au peuple. Des différences importantes existent certes quant à la manière de choisir ceux qui détiennent le pouvoir et, dans certains pays, il y a des moyens légaux pour donner un peu de voix au peuple. Personne ne contestera que le pouvoir qu'exerce un Chevallaz est moins absolu et mieux nuancé que celui d'un Brejnev, d'un Pinochet ou d'un Reagan. Il n'en reste pas moins que ce pouvoir est toujours très réel. L'«information» se charge d'ailleurs de nous faire savoir, jour après jour, ce que font et ce que décident ceux qui sont au pouvoir. C'est un peu comme si on avait peur qu'on oublie que ces gens existent et qu'on finisse par s'apercevoir qu'on peut parfaitement bien s'en passer.

L'existence de la structure du pouvoir correspond à un transfert de responsabilité. Du moment que certaines personnes plus ou moins bien choisies sont investies d'un droit de décision notablement plus grand que leurs concitoyens, on admet implicitement qu'elles ont de ce fait une bien plus grande responsabilité. Obligatoirement, ce surcroît de responsabilité chez les uns correspond à une diminution de responsabilité chez les autres. «On les a mis en place, maintenant qu'ils prennent leurs responsabilités...» entend-on dire souvent. On oublie d'ajouter «... et les nôtres».

Malheureusement l'exercice du pouvoir est plus excitant et surtout plus simple que celui de la responsabilité et, sauf quelques rares exceptions, c'est au premier que l'on s'attache. Le résultat en est une perte nette de responsabilité pour la société: les responsabilités transférées ne sont que très partiellement reprises et exercées. Cela mène à une impasse et il semble qu'il y ait fort peu de sociétés actuelles qui arrivent à y échapper.

Je ne crois pas, pour ma part, que l'on puisse remédier à cet état de fait simplement en améliorant la sélection des «élus». Il me semble évident que le pouvoir corrompt à peu près tout le monde et que même s'il y avait des gens qui soient capables de résister à cette corruption (les exemples sont rares: Gandhi, Pierre Mendès-France et peut-être quelques autres), la chance d'avoir de tels gens à disposition est trop faible pour que l'on puisse simplement la laisser jouer.

RÉCUPÉRER DES RESPONSABILITÉS

Il me paraît dès lors plus raisonnable de progressivement affaiblir la structure du pouvoir, ce qui revient à reprendre nos responsabilités entre nos propres mains. Le fait de vouloir affaiblir la structure du pouvoir ne signifie pas qu'on veuille faire une révolution violente ou livrer la société au désordre, bien au contraire. Il ne s'agit pas de transférer un pouvoir (ce qui, en général, ne change rien), mais bien de récupérer des responsabilités qui ne peuvent pas être exercées et le sont, en tout cas fort mal, par ceux dont ce serait en principe le rôle de le faire. Ce serait là certainement un changement important, mais il n'a pas besoin d'être violent. Comme l'a fait remarquer Karl Hess, un chef d'Etat pourrait être renversé en un jour si les gens commençaient tout à coup à se moquer de lui ou à ignorer son existence; et pourquoi utiliser un fusil, si tout ce dont on a besoin est une tarte à la crème?

Le pouvoir est par essence centralisateur. C'est inévitable, parce que la centralisation est pour lui une condition de survie. Si le choix existe entre une

solution décentralisée qui fonctionne bien et une solution centralisée qui fonctionne mal, le pouvoir choisira presque toujours la seconde. Cela signifie simplement que le maintien de la structure du pouvoir est l'objectif fondamental et que les autres considérations lui sont subordonnées. Peu importe d'ailleurs qu'il s'agisse du chef suprême ou du dernier des sous-fifres, la hantise est de voir se ratatiner un pouvoir, même restreint, dont on a été investi.

SPHÈRES D'INFLUENCE

La structure du pouvoir et la perte de responsabilité qui en découle a des conséquences néfastes dans bien des domaines et, en particulier, pour la protection de l'environnement. Notre environnement a été mis à mal par un développement économique trop rapide et excessif. Chacun de nous a une part de responsabilité. Nous avons voulu une prospérité étroitement anthropocentrique et n'avons pas réalisé assez vite que cette prospérité avait des impacts négatifs sur le monde qui nous entoure et qui nous fait aussi vivre.

Pour contrer la dégradation de l'environnement, on a eu recours aux méthodes mêmes qui l'avaient provoquée: nous avons transféré nos responsabilités à un nouveau jeu de technocrates, les fonctionnaires des divers services officiels de protection de l'environnement auxquels on a conféré des pouvoirs plus ou moins explicites au moyen de lois *ad hoc*. Ces fonctionnaires (dont la bonne volonté n'est au demeurant pas en cause) se sont empressés de se créer une sphère d'influence dans laquelle ils sont rois. Pour eux, la pire des choses n'est plus la dégradation de l'environnement, mais la transgression des lois et règlements qui déterminent leur pouvoir. Le discours des technocrates confirme cette attitude: «Les gens» sont irresponsables, ils s'en foutent, ils ne comprennent pas. Il faut avoir des règlements pour les contraindre, c'est la seule solution. Par ailleurs, ces mêmes technocrates se plaignent beaucoup d'être trop peu nombreux et insuffisamment dotés pour courir après tous les

problèmes qui se posent (le contraire aurait été étonnant). Ils poussent à des solutions centralisées et simplistes probablement parce que ce sont les seules qu'ils peuvent espérer dominer.

Dans le domaine de la pollution des eaux, il en est résulté une invraisemblable débauche du tuyauterie inutile, dont la conséquence a souvent été une pollution accrue. Je connais plusieurs cas où, en dépit du bon sens, on veut forcer à se raccorder à un égout des gens qui n'auraient aucun problème à s'occuper eux-mêmes de leurs eaux usées et seraient en plus tout à fait d'accord d'assumer cette responsabilité.

Dans le domaine de la santé, la tendance a été de concentrer les malades dans des hôpitaux de plus en plus gigantesques, comme si l'idéal était d'avoir tous les malades et blessés sous le même toit pour mieux les soumettre au pouvoir médical (dont le pilier principal est incidemment les assurances). Je ne crois pas que la santé de la population s'en soit trouvée mieux. Les coûts de plus en plus vertigineux du «système de santé» sont probablement une indication que ce système est plus malade que les patients qu'il veut guérir. Mais que deviendrait le système si on décidait d'être davantage son propre médecin? Il risque fort de s'effondrer et tout un empire avec lui.

LE MODÈLE MILITAIRE

Finalement, la structure du pouvoir trouve son apothéose dans le militaire. La discipline est ici d'importance primordiale, car toute tentative de responsabilisation des exécutants risque d'entraîner la dissolution du système. On tente de justifier cette structure de pouvoir en disant que les armées des «bons» (la nôtre bien sûr en particulier) sont défensives et ne servent qu'à contrer celles des «vilains». Peut-être bien que Brejnev et ses acolytes sont plus méchants et plus dangereux que Chevallaz et ses colonels. Mais un colonel défensif a exactement le même programme de travail qu'un colonel offensif: tuer et apprendre à tuer. Ils font sûrement exactement les mêmes discours et exigent

la même discipline. Leur empire est tributaire d'abord de l'acceptation de la hiérarchie, puis de l'existence de pays supposés méchants contre les visées desquels il convient de se prémunir. Pour le reste, ils ne servent à rien de précis, bien que leur organisation puisse être occasionnellement mise à contribution pour faire des choses utiles comme installer un pont provisoire ou régler la circulation. L'armée, c'est la négation de la responsabilité individuelle érigée en système. Elle sert de pilier aux Etats nations et à leur structure de pouvoir politique.

Le résultat de tout cela est un conglomerat de

Glanures helvétiques

Vifs échanges au Conseil national, au début de la semaine passée, à propos des crédits pour ouvrages militaires and Co. Vitupérant certaines oppositions, le chef du Département militaire, le radical vaudois G.-A. Chevallaz eut cette envolée définitive: «(...) Tout en admettant que la troupe, avec ses armes et ses engins, ne saurait être assimilée à l'ombre fugace des elfes et des sylphides gambadant dans la verdure, il faut bien dire que l'emprise de l'armée a préservé certaines régions du pullulement des résidences secondaires, de leurs établissements complémentaires, de leurs installations mécaniques, de leurs pollutions et nuisances permanentes.» Voilà enfin le remède radical à la propagation de la lèpre urbaine: armée et aménagement du territoire, même combat.

* * *

Le «mensuel d'action non violente, d'écologie et de contre-information» fondé en février 1978, «Le Rebrousse-Poil» (adresse utile: Béthusy 56, 1012 Lausanne) prend le temps de réfléchir: pause dans la parution jusqu'en mars 1982. Impressionnante démarche, courageuse et lucide, de la part des tenants «historiques» des idées pacifistes, au moment où tant d'autres prennent ce train-là avec

sociétés perpétuellement au bord de la guerre et sacrifiant leur environnement naturel à des rêves de prospérité et de gloriole. Il me paraît urgent de reprendre entre nos mains une responsabilité galvaudée au profit du pouvoir. Ce ne sera sûrement pas facile. Déjà sur le plan des sacrifices que cela peut exiger et ensuite parce que de telles velléités seront bien entendu contrées... sous prétexte d'irresponsabilité. Est considéré comme responsable aujourd'hui celui qui se débarrasse de ses responsabilités au profit du pouvoir et se soumet sans rechigner aux contraintes et cotisations que cela lui impose.

P. Lehmann

plus ou moins d'opportunisme. Quelques lignes de l'«avis» paru dans le dernier numéro: «(...) Ouais, nous nous faisons drôlement vieux. Et «Le Rebrousse-Poil» a vieilli avec nous. Ces temps, il éprouve comme un urgent besoin de s'asseoir, histoire de souffler un peu. Il y a quand même un problème. En face, les jeunes loups ont les dents longues. Eh, ami pacifiste, tu te crois à l'abri dans ta laine? Non, nous ne venons pas vous tondre de quelques piécettes, juste de quoi renflouer la caisse. Le problème n'est pas là. Si le journal s'essouffle, c'est que notre propre pas est hésitant.»

* * *

«Finanz und Wirtschaft» (97) vient de publier son tableau annuel de la capitalisation boursière à fin novembre des vingt-cinq principales entreprises cotées en bourse. L'UBS reste en tête devant Nestlé qui remonte de la quatrième à la deuxième place au détriment du Crédit Suisse et de la Société de Banque Suisse. Il y a vingt ans les quatre premiers rangs étaient occupés par des entreprises industrielles, Nestlé, Ciba-Geigy, Hoffroche et Sandoz et leur avance était très grande sur les trois grandes banques. A noter le recul boursier des parts sociales de la Banque Populaire Suisse dont les 730 millions de capitalisation sont à rapprocher des 1522 millions de 1980 (dix-neuvième rang au lieu du douzième).

Atteindre les pouvoirs au cœur

Depuis la fin de la guerre la participation des citoyens aux élections et votations est en baisse constante; avec des exceptions selon les lieux et les objets débattus, mais qui ne font que confirmer une tendance générale. La passivité du peuple suisse est devenue le leitmotiv des commentateurs et l'objet de lamentations rituelles de la part des hommes politiques.

Pourtant depuis une quinzaine d'années, l'activité politique en Suisse ne fait que croître. On ne pense pas tant au marathon continu des parlementaires ou à l'ubiquité des magistrats, passant d'un dossier à une inauguration, d'une séance à un discours télévisé, mais à cette multiplicité d'actions de groupes plus ou moins organisés, qui choisissent — ont-ils le choix? — des formes d'expression non conventionnelles, non prévues dans l'arsenal des instruments démocratiques traditionnels.

Conditions de travail, logement, circulation, écologie, chômage, prix agricoles, événements internationaux, il y a peu de domaines qui n'ont pas donné lieu à manifestations, occupations, grèves, et parfois même à des actions violentes. Ce tableau qui contredit l'image d'une Suisse repue et somnolente a été brossé par une équipe de chercheurs zurichois en dépouillant la presse depuis 1945¹. Impressionnant.

FAIRE LA DÉCISION

On peut s'interroger sur les raisons de cette évolution, qui traduit sans conteste une perte de confiance dans des institutions peu aptes à répondre rapidement aux sollicitations dont elles sont l'objet. Si les pouvoirs n'agissent pas, il faut donc les faire réagir...

Se pose alors la question du comment. Avec les moyens conventionnels — élections, votations — pas de problème; la réponse est préexistante, les

règles du jeu sont codifiées: c'est la majorité qui l'emporte. Rien de tel pour une manifestation ou une autre forme d'action-pirate. Là, le résultat est plus imprévisible. Le pouvoir contesté va-t-il céder? Tout dépend du rapport de forces qui peut s'établir; ni le nombre de participants, ni la durée de l'action, ni la vigueur des slogans ne peuvent suffire à faire la décision, si des intérêts vitaux de l'adversaire ne sont pas touchés.

LES VRAIS RESPONSABLES

C'est ce que Saul Alinsky² a compris. Cet animateur social américain, aujourd'hui disparu, a, sa vie durant, organisé les habitants des taudis et les minorités pour la défense de leurs droits élémentaires, plaçant au-dessus de tout l'objectif à atteindre. Pas de rêveries, mais des actions concrètes susceptibles d'atteindre les pouvoirs au cœur, donc une action sur les vrais responsables du problème, le développement d'un conflit pour imposer la négociation et le compromis.

Le service de voirie est-il insuffisant et les réclamations sans effet? Les habitants déposent leurs ordures devant la porte du municipal responsable. Les conditions d'hygiène lamentables? C'est un lâcher de rats dans l'enceinte du Conseil de ville. Un grand magasin pratique la ségrégation raciale à l'embauche? Plusieurs centaines de Noirs passent des commandes par correspondance, qu'ils retournent à l'expéditeur deux jours plus tard, paralysant l'activité de l'entreprise. Les loyers d'un taudis sont prohibitifs? Les locataires noirs manifestent devant la villa du propriétaire jusqu'à ce que les voisins, ulcérés de voir la populace envahir leur quartier chic, obligent le propriétaire à céder. Ce ne sont que quelques exemples, pas transposables tels quels mais dont l'esprit peut nourrir l'action, ailleurs qu'aux Etats-Unis.

Il y a quelques jours à Genève, la Fédération des associations de quartier organisait une «manif» pour protester contre les logements vides et les évacuations de squatters. Lent défilé de 200 à 300 per-

sonnes dans les rues du centre-ville, circulation bloquée à l'heure où, dans des bus bondés, les gens regagnent leur domicile; quelques sprayeurs qui profitent de l'aubaine pour étaler sur les murs leur haine des flics. Climat d'indifférence. Quel rapport entre l'objectif visé et le moyen utilisé? Pas de responsables personnalisés: les spéculateurs, c'est qui? Bref, une manif comme beaucoup d'autres où l'on déambule avec ses exigences, sans donner l'impression de vraiment vouloir se donner les moyens d'aboutir. Manif-déroulement?

Quelques jours plus tard, toujours à Genève, l'Association des habitants de la Jonction, un quartier populaire entre le Rhône et l'Arve, appelle ses membres à se rassembler devant les bureaux d'un promoteur, J.-P. Magnin, qui se refuse à vendre une parcelle à la Ville pour un espace de jeux. Dans le tract distribué, le responsable est nommé et violemment pris à partie: «un charognard» qui «s'en fout qu'une partie des habitants de la rue ne voie plus jamais le soleil, lui il a une villa»; qui «s'en fout que des gosses n'aient plus d'endroit pour jouer, lui il a son jardin».

La première manif a été couverte par la presse, la seconde ignorée. Un hasard?

Deux événements, deux manières. Alinsky ne renierait pas les habitants de la Jonction.

¹ «Politische Aktivierung in der Schweiz 1945-1978», Verlag Rüegger, Diessenhofen.

² Saul Alinsky, «Manuel de l'animateur social — une action directe non violente», Seuil, Collection Points.

DOMAINE PUBLIC

Rendez-vous au 7 janvier

Comme prévu, les fêtes de fin d'année nous imposent une semaine de répit: «Domaine Public» 620 paraîtra jeudi 7 janvier. Merci pour votre compréhension! Et encore bonnes fêtes! PS. Ce petit encadré «administratif» tient également lieu de rappel: merci encore d'entrer dans la nouvelle année «en règle» avec DP...